

Province de Québec

# Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire à huis clos du conseil se tiendra le mercredi 7 octobre à 16h00 à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau, Boileau.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
  - 3.1 Programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 – Implantation d'un écocentre
4. Avis de motion et règlements
  - 4.1 Avis de motion – Règlement 20-126
5. Période de questions
6. Levée de la séance

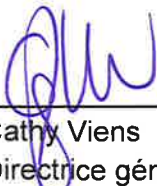
**DONNÉ à BOILEAU ce 1<sup>er</sup> jour d'octobre deux mille vingt.**

  
\_\_\_\_\_  
Cathy Viens  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2020.

  
\_\_\_\_\_  
Cathy Viens  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière